

COMPTE RENDU ASSEMBLEE PLENIERE CEACH 2nd SEMESTRE 2018

du JEUDI 6 DECEMBRE 2018 à MARSEILLAN

L'assemblée plénière du second semestre 2018 du CEACH s'est tenue le jeudi 6 décembre 2018 au Domaine Bel Air de MARSEILLAN.

Il y a 27 participants à cette réunion.

La séance commence à 10 heures.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire :

- 1- ouverture de l'assemblée par le président
- 2- rapport d'activités 2018 par le secrétaire général
- 3- rapport financier par le trésorier
- 4 - site informatique du CEACH
- 5 - présentation par le président du Service National Universel (SNU)
- 6 - questions diverses

1 / Ouverture de l'assemblée par le président :

11 / **Le président souhaite la bienvenue** à tous les présidents d'associations et d'amicales, ou leurs représentants, présents à cette assemblée ainsi qu'aux membres de leurs associations/amicales qui se sont joints à nous.

12 / **Une minute de silence** est observée en hommage à nos disparus de l'année 2018, mais aussi en hommage au Soldat inconnu qui repose sous l'Arc de Triomphe de PARIS que des casseurs ont tagué lors de la manifestation des gilets jaunes à PARIS le samedi 1^{er} décembre 2018. Le CEACH réprovoque cet acte de violence et de profanation et demande que la sécurité autour de l'Arc de Triomphe soit assurée en toutes circonstances.



Une partie de l'assistance à l'Assemblée plénière CEACH second semestre 2018 à MARSEILLAN

13 / Afin de mieux nous connaître entre nous, le président rappelle quelles sont **les 41 associations qui composent aujourd'hui notre Comité d'Entente**.

Il demande à chaque participant de notre assemblée de se présenter de façon que nous sachions mettre un visage sur le nom de chacune de nos associations et de son président.

Au cours de ce tour de table Paul BATUT nous rappelle qu'il est le président des Médaillés Militaires de MONTPELLIER. Il accepte que son association devienne membre du CEACH.

L'Amicale des Anciens Artilleurs de l'Hérault nous fait savoir qu'elle ne s'est pas retirée du CEACH. Elle en reste toujours un des membres actifs avec un nouveau président, Gérard HUMEZ.

Nous apprenons que l'UDSOR 34 a un nouveau président, Henri MANGEMATIN d'ALIGNAN.

Henri THALOUËT précise qu'il est président de la FNAM Montpellier GR 198, et que Jean-Pierre VINCENT est président de la FNAM La Grande Motte GR 163.

Roger AUTIE ne représente plus la FNAM mais l'Union Fédérale de l'Hérault.

Compte tenu de toutes ces remarques nous constatons qu'à ce jour, c'est-à-dire en fin d'année 2018, le CEACH compte 41 associations et amicales.

2 / Rapport des activités 2018 du CEACH par le secrétaire général :

Après le décompte auquel le président vient de procéder nous devons annoncer que le CEACH regroupe **41 associations et amicales**. Vous retrouverez le détail de ces 41 membres du CEACH dans l'annuaire des présidents d'associations/amicales du CEACH joint au présent compte rendu.

Parmi ces 41 associations/amicales adhérentes du CEACH, 9 sont des associations patriotiques et 32 des associations d'anciens combattants dont le Comité d'Entente des Anciens Combattants de BEZIERS, lui-même composé de 15 associations.

Les 41 associations/amicales du CEACH sont liées principalement par leur opposition à la reconnaissance officielle de la date du 19 mars 1962 pour marquer la fin de la Guerre d'Algérie.

Notre président a distribué à toutes nos associations/amicales membres du CEACH la lettre que le Comité d'Entente national a adressée au président de la république en **réaction au pardon que celui-ci a, en septembre dernier, adressé au nom de l'Etat à la famille de Maurice AUDIN**, militant communiste soutien du FLN, mort après son arrestation au cours de la Bataille d'ALGER en 1957 des suites, dit-on, des exactions de l'armée française pendant la Guerre d'Algérie.

Le CEACH a participé le 11 juin 2018 à la réunion que la préfecture de l'Hérault a organisée dans ses locaux pour fixer le calendrier des cérémonies officielles qui se dérouleront dans le département au cours du second semestre 2018. Ceci est important à signaler parce que ça signifie que **le CEACH est reconnu officiellement par les autorités départementales comme représentatif du monde patriotique et des Anciens Combattants** dans le département.

Puisque nous évoquons les actions entreprises dans le département de l'Hérault, force est de constater que nous avons noué une collaboration de plus en plus poussée entre BEZIERS et MONTPELLIER.

Les associations/amicales membres du CEACH ont assisté massivement aux cérémonies officielles qui ont eu lieu dans le département depuis le mois de mai 2018, et tout particulièrement à la commémoration du Centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 :

- le 8 juin 2018 hommage rendu aux soldats morts pour la France pendant la Guerre d'Indochine (1945-1954)
- réunion du 11 juin 2018 à la préfecture de l'Hérault pour la mise au point des cérémonies officielles du second semestre 2018
- commission départementale Mémoire de l'ONAC 34 du premier semestre 2018 le 28 juin 2018 au **Musée Saharien de LE CRES**. Ce musée demande à être connu et visité. Il est d'ailleurs suggéré que notre AG 2019 du CEACH se déroule dans la salle de réunion de ce musée.
- le 3 juillet 2018 à CARNON hommage rendu aux marins victimes du drame de MERS- EL-KEBIR de juillet 1940.
- défilé du 14 juillet dans toutes les communes de l'Hérault
- 74^{ème} anniversaire le 22 août 2018 de la libération de la ville de BEZIERS
- 74^{ème} anniversaire le 26 août 2018 de la libération de la ville de MONTPELLIER

- inauguration le 12 octobre 2018 du Monument aux Morts de JUVIGNAC



Monument aux Morts de JUVIGNAC

- le 20 octobre 2018 commémoration à MONTPELLIER du centenaire de l'UNC et de l'Union Fédérale
- commission départementale Mémoire de l'ONAC 34 du second semestre 2018 le 25 octobre 2018 à la préfecture de l'Hérault.
- le 2 novembre hommage rendu aux morts de toutes les guerres dans toutes les communes du département
- le 5 novembre 2018 **remise par le Conseil départemental de l'Hérault du drapeau à l'AACRMI (Association des Anciens Combattants et Résistants du Ministère de l'Intérieur)** qui est membre du CEACH.
Un drapeau avait été remis par le Conseil départemental à l'APAH (Association Projet Avenir Harki) en février 2018
- **commémoration du Centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 dans toutes les communes du département**
 - le 5 décembre 2018 hommage rendu à SETE aux morts de la guerre d'Algérie et des combats au Maroc et en Tunisie
- le 10 décembre 2018 **remise à la préfecture de l'Hérault de la croix du combattant aux anciens combattants OPEX et de la Médaille militaire.**

De même que les associations qui le composent, le CEACH participe également à toutes ces manifestations, avec son drapeau. Parce qu'il est malade le porte-drapeau du CEACH ne peut plus assumer sa tâche. **Nous sommes à la recherche d'un nouveau porte-drapeau.**

En attendant, le drapeau du CEACH est porté par un ancien légionnaire de l'AALEME. Le président du CEACH remercie le président de l'AALEME pour l'aide précieuse que nous apporte son association.

Le Bureau du CEACH s'est réuni deux fois cette année 2018, en février et en octobre, à la Maison de Combattant de MONTPELLIER. Chacune de ces réunions était organisée essentiellement, la première pour préparer notre Assemblée générale du premier semestre 2018, la seconde pour mettre au point notre Assemblée plénière du second semestre.

4 / Rapport financier par le trésorier :

Le trésorier du CEACH se réjouit parce qu'à ce jour pratiquement tous les membres du CEACH ont réglé leur cotisation 2018. Il profite de cette annonce pour demander que les cotisations annuelles soient payées au CEACH dès le premier trimestre de l'année.

L'avoir du CEACH à la fin de l'année 2017 était de 7451,05 €, dont 3820,71 € au Livret A et 3630,34 € sur notre compte bancaire.

A fin novembre les dépenses 2018 du CEACH s'élèvent à un montant de 532,49 €. La plus grosse dépense que nous ayons engagée cette année est de 500,00 €. C'est la participation que le CEACH a décidé de débloquer pour le remplacement de la tente de la Gendarmerie nationale qui sert à la Caserne Lepic aux relations Armée-Nation.

Nous devrions terminer l'année 2018 avec un avoir total (Livret A + compte bancaire) de 7500,00 € environ.

5 / Site informatique du CEACH :

Le webmaster nous annonce qu'à ce jour du 6 décembre 2018 le site du CEACH dénombre 2.042.144 passages. En novembre 2018 il y a eu 137.247 passages. La moyenne est de 160.000 passages par mois.

Le nombre des connexions à notre site dans la journée du 5 décembre 2018 est de 8.222.

Le site du CEACH présente 10.409 articles dont 6.200 livres qu'il est possible de télécharger.

Le site respecte la règle selon laquelle on ne peut faire mention d'un livre auquel sont attachés des droits d'auteur.

Il va de soi que le site du CEACH est d'abord celui des associations/amicales qui composent notre Comité d'entente. Le webmaster lance un appel à toutes les associations/amicales du CEACH pour qu'elles lui procurent des articles qui viendront étoffer la matière du site.

6 / Le Service National Universel :

Le président nous explique ce qu'est le SNU (Service National Universel). C'était un des engagements électoraux du président de la république Emmanuel MACRON : impliquer davantage la jeunesse française dans la vie de la nation, promouvoir la notion d'engagement et favoriser un sentiment d'unité nationale autour de valeurs communes.

Le SNU n'est pas le rétablissement du service militaire. Sa mission consistera à favoriser le brassage social et territorial qui permettra à chaque jeune d'être acteur de sa citoyenneté.

Le SNU sera effectué par chaque jeune français, garçon et fille, aux alentours de ses 16 ans. Cela correspond à la classe de seconde. Le SNU durera un mois au cours duquel le jeune vivra dans un hébergement collectif. Ceci constitue une opportunité pour la société puisque les jeunes vivront pendant un mois en collectivité toutes classes sociales confondues. Le futur SNU, piloté par un secrétaire d'état auprès du ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse, va démarrer par une phase pilote dès le mois de juin 2019 avec des jeunes volontaires dans une dizaine de départements.

Seulement voilà, nous nous demandons quelle serait l'administration capable de prendre en charge l'application de ce projet et surtout quel serait le budget qui pourrait absorber les dépenses nécessaires au bon fonctionnement du SNU. Force est de constater qu'il n'y a plus de budget consacré au service national, plus aucune structure pour accueillir les jeunes, plus d'encadrement pour les prendre sous sa responsabilité. Quant aux jeunes eux-mêmes, on ne s'étonnera pas d'apprendre qu'ils sont majoritairement hostiles à ce projet.

Nous remarquons d'autre part que la DMD 34 n'a été consultée sur l'application du projet SNU que pour donner son avis initial. Depuis aucune information n'est descendue dans notre département pour expliciter la mise en place du projet. Nous restons donc attentifs et ouverts à toute sollicitation qui nous serait proposée sur le thème du SNU.

Daniel BRIAND nous explique que le Cidan (Civisme Défense Armée Nation), dont il est le représentant régional, vient de créer l'association « les AS de France » qui a pour but principal d'établir des relations entre les juniors et les seniors sur la base de la connaissance des rouages de notre défense et de notre armée.

Il ne s'agit pas de faire faire des exercices militaires aux jeunes de 15 à 18 ans, mais de faire intervenir des seniors pour leur apprendre à quoi sert notre armée et comment elle est organisée.

Un test de ces contacts juniors-séniors est en cours d'expérimentation dans le département de l'Hérault.

7 / Questions diverses :

71- Le Centenaire de la Grande guerre 1914-1918 :

Le général (2S) IRASTORZA, qui fut le président de la Mission du Centenaire de la Première guerre mondiale, vient de donner une conférence à MONTPELLIER sur « les premiers enseignements des commémorations du Centenaire de la Grande guerre 14-18 ». Force est de constater, a-t-il dit, que le peuple français a participé massivement à ces commémorations.

De son côté le directeur de l'ONACVG 34 tient à remercier toutes nos associations/amicales pour leur mobilisation totale lors des commémorations de Centenaire de la Guerre 1914-1918 dans toutes les communes du département.

D'autre part l'ONACVG 34 nous rappelle que la carte du combattant est dorénavant accordée aux soldats qui ont été appelés en Algérie de 1962 à 1964. Il est du devoir de chacune de nos association/amicales de recenser ceux de leurs adhérents qui rentrent dans cette catégorie et de présenter leurs dossiers à l'ONACVG 34 dans les plus brefs délais.

72- Le président nous signale qu'à l'issue de notre Assemblée générale CEACH 2019 il ne présentera pas sa candidature au renouvellement du poste de président du CEACH.

73- Le secrétaire général pose la question de l'emploi des 7.000 € qui constituent l'actif financier du CEACH depuis plusieurs années.

Il cite le cas de deux sollicitations qui nous ont été soumises ces derniers mois pour financer des actions liées au devoir de mémoire. L'ensemble des présidents d'associations/amicales présents à notre assemblée considère que ce type de sollicitations doit être proposé à l'examen d'organismes autres que le CEACH, tels que la FNAM ou l'ONACVG par exemple.

74- L'Amicale des Anciens de la Légion étrangère de SETE et Environs nous informe que le 7 septembre 2019 la ville de SETE accueillera la Musique Principale de la Légion étrangère à l'occasion de la remise des képis blancs aux jeunes Légionnaires.

Il est midi et demi. Plus aucune autre question n'étant soulevée par l'assemblée, la séance est close.

Un apéritif-bruscade est offert dans les jardins du Domaine Bel Air à tous les participants de notre réunion.



L'apéritif-bruscade du 6 décembre 2018 au Domaine Bel Air à MARSEILLAN

Compte rendu rédigé à MONTPELLIER le 11 décembre 2018

Le secrétaire général :
signé Charles JANIER

Le président :
signé Claude GRADIT